

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi 2017 (03)  
1er Mars** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 1er mars 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.  
\*\*\*\*\*

**17-046 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-047 3- Adoption du procès-verbal**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4.0 Rapport d'activités de la mairesse**

**5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.1 Dépôt des états financiers**

La mairesse invite Monsieur Guy Chartrand CA, de la firme comptable Boisvert et Chartrand à venir présenter les états financiers de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

**Période de question pour les états financiers.**

**17-048 5.2 Rapport financier et rapport du vérificateur [n/d 201-120]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2016, tels que présentés.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-049 5.3 Surplus/déficit [n/d 201-120]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ajout au fonds de réserve, du surplus de l'exercice financier au 31 décembre 2016, au montant de 163 707 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-050 5.4 Vérificateur de la municipalité 2017 [n/d 401-133 2017]**

Proposé par le conseiller André Lapierre  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reconduise le contrat de M. Guy Chartrand, de la firme comptable Boisvert et Chartrand, pour l'année 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-051 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 24 458.63 \$**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 24 458.63 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

10303	Supermarché Boucher Inc.	344.93 \$
10304	Ministère du revenu du Québec	596.65 \$*
10305	Association des directeurs	1 279.67 \$*
10306	Auberge La Cuillère à Pot Inc.	303.45 \$
10307	Bell Canada	684.95 \$*
10308	COMBEQ	1 299.22 \$*
10309	L'Âtre traiteur Inc.	2 184.53 \$
10310	La capitale en fête	337.16 \$
10311	Ministère des finances	137.97 \$*
10312	Pitneyworks	2 287.59 \$*

10313	Receveur général du Canada	1 263.00 \$*
10314	Rogers	70.90 \$*
10315	Telus	70.40 \$*
10316	Xérox Canada Ltée	1 107.52 \$*
10317	Bell Canada	131.19 \$*
10318	Financière Banque Nationale	19 539.20 \$*
10319	Autos et camions Danny Lévesque	97.73 \$
10320	L'Ami du bûcheron	2 937.61 \$
10321	Areo-Feu	451.26 \$
10322	Me Pierre-Édouard Asselin	862.31 \$
10323	Benson pièces d'auto	87.24 \$
10324	Blanko	2 299.50 \$
10325	Canadian Tire	57.48 \$
10326	Construction N. Faucher Inc.	1 063.52 \$
10327	Corporate Express Canada Inc.	90.09 \$
10328	Claude Rondeau Ent. Électricien	48.86 \$
10329	Démarrreur Ste-Agathe Inc.	34.44 \$
10330	Desjardins Huissiers de justice	58.30 \$
10331	S. Dubreuil - déplacement examen	30.00 \$
10332	Dunton Rainville S.E.N.C.R.L.	517.89 \$
10333	Environex	46.11 \$
10334	L'Express Hydraulique	220.45 \$
10335	Formules d'affaires CCL	99.84 \$
10336	Garage Marcel Lamarche	520.83 \$
10337	Gestion Normand Forget Inc.	132.14 \$
10338	Gestions S. Lagacé Enr.	2 038.51 \$
10339	Sobeys Québec St-Donat	45.85 \$
10340	JLD-Lague	113.18 \$
10341	Jocelyn Breault Inc.	3 202.11 \$
10342	Les machineries Saint-Jovite Inc.	26.05 \$
10343	Nortrax Québec Inc.	562.36 \$
10344	Patrick Morin	985.64 \$
10345	Pétrole Pagé Inc.	1 938.51 \$
10346	M. St-Amour et fils Inc.	152.22 \$
10347	Pilon et Ménard Huissiers	377.25 \$
10348	Postage Solutions Inc.	117.21 \$
10349	Produits sanitaires des Plaines Inc.	537.98 \$
10350	P.G. Solutions Inc.	1 281.07 \$
10351	Madeleine Proulx	21.85 \$
10352	Les emballages Ralik Inc.	257.77 \$
10353	Rapide investigation	149.47 \$
10354	Info Page	15.99 \$
10355	Achat livres pour bibliothèque	227.88 \$
10356	Les sommets Pontiac Buick GMC	459.26 \$
10357	Chantal Soucy	90.26 \$
10358	SRAD Communications	133.37 \$
10359	Tenaquip Ltd	89.95 \$
10360	Compo Recycle	31 536.42 \$*
10361	Femmes Actives	500.00 \$
10362	Fonds d'information sur le territoire	12.00 \$*
10363	H. Lanthier Exc./Les ent. Trans-Nord	78 183.00 \$*
10364	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
10365	Soc. canadienne des postes	215.37 \$*
10366	Syndicat canadien	401.27 \$*
10367	Xerox Canada Ltée	716.05 \$*
10368	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
10369	Bell Canada	23.64 \$*
10370	Compo Recycle	657.75 \$*

10371	H.Lanthier Exc./Les ent. Trans-Nord	2 308.70 \$*
10372	L'Union-Vie	3 941.75 \$*
10373	Ministre des Finances	44.00 \$*
10374	Ministère du revenu du Québec	17.26 \$*
10375	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
10376	Rogers	71.28 \$*
10377	Soc. de l'assurance auto du Québec	10 606.20 \$*
10378	Service de protection canine des Monts	1 429.93 \$*
10379	Bell Canada	135.24 \$*
10380	ELPC Solutions-Internet	2 795.33 \$
10381	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
10382	Pitneyworks	1 079.43 \$*
10383	Marc Racette - Spectacle fête nationale	1 850.00 \$
10384	Annulé	
10385	BEM feux d'artifice	2 000.00 \$
10386	Annulé	

Total des incompressibles : 210 052.42 \$

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES**

### **Règlements et avis de motion**

#### **A-2017-01 Avis de motion - Règlement sur les permis et certificats [n/d R-142-8]**

Le conseiller André Lapierre donne avis de motion que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci présentera, lors de la prochaine assemblée, une modification au règlement 142 afin de modifier la durée du permis ou du certificat.

### **Période de questions sur la réglementation**

#### **8. Administration et ressources humaines**

##### **17.052 8.1 Salle communautaire- ajout de tarif [n/d 401-132]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'ajout d'un nouveau tarif pour la salle communautaire soit des frais de conciergerie au montant de 40 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

##### **17.053 8.2 Fibre optique- entente [n/d 401-133 2017]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'entente avec la MRC de la Matawinie qui mandatera ELPC afin d'effectuer la demande de subvention au programmes *Québec branché* et *Brancher pour innover*, tel que soumis.

Le coût assumé par la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci sera de 4862.50 \$ plus taxes applicables et sera versé selon les modalités de l'entente de paiement.

Le coût de cette entente sera pris à même le surplus non affecté de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-054 8.3 Ventes pour taxes - Mandat [n/d N-152-2017]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la directrice générale et comme substitut, Madame Hélène Fortin, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de la Matawinie, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-055 8.4 Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL) [n/d N-210]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de signer la lettre d'appui de l'ARLPHL pour maintenir leur financement et que le gouvernement reconnaisse l'entité qu'est l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-056 8.5 Amendement au code municipal du Québec [n/d N-133]**

**ATTENDU** que lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

**ATTENDU** que lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

- ATTENDU** que le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :
- i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
  - ii. Dans la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
  - iii. Dans la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);
- ATTENDU** que les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;
- ATTENDU** qu'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;
- ATTENDU** que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

**En conséquence,**

**Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,**

De demander au Gouvernement du Québec d'amender le *Code municipal du Québec* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-057 8.6 Employés municipaux - Vacances [n/d N-300]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'horaire de vacances pour l'année 2017, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-058 8.7 Radiations [n/d 5922 36 5502 et N-324]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de radiation d'une fiche de rue facturée par erreur et de la fiche de *La petite mission* qui bénéficie d'une exonération.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-059 8.8 Archives [n/d N-514]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service de la compagnie A. Lapierre Gestion Documentaire Inc. afin de poursuivre la mise à niveau des archives de la municipalité.

Le coût du mandat (9 jours) est de 3 375 \$ plus taxes et sera assumé par le surplus accumulé de la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

**9. Sécurité publique**

**9.1 Rapport du conseiller responsable**

**17-060 9.2 Schéma de couverture de risque en incendie – Rapport annuel [n/d N-903]**

Il est proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de transmettre à la MRC de la Matawinie le dépôt du rapport annuel 2016 concernant l'avancement du schéma de couverture de risque tel que révisé et déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la sécurité publique**

**10. Voirie**

**10.1 Rapport du conseiller responsable**

**17-061 10.2 Location pelle [n/d 401-132 2017]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à la location d'une pelle excavatrice auprès de l'entreprise  
Hewitt, pour les mois de juin et juillet 2017, au coût de 4 500 \$ + taxes  
par mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-062 10.3 Devis tondeuse à gazon à rayon de braquage nul  
[n/d 401-111 2017]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à un appel d'offres concernant l'acquisition d'une tondeuse à  
gazon à rayon de braquage nul, selon le devis proposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-063 10.4 Entretien de chemins [n/d N-455]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les travaux  
d'entretien de chemins pour l'année 2017, au coût de 83 700 \$, selon la  
liste déposée et dans le respect du budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-064 10.5 Devis- Nivelage [n/d N-401-111 2017-2018-2019]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à un appel d'offres concernant le nivelage des chemins d'été  
pour l'année 2017 et renouvelable 2 ans selon le devis proposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-065 10.6 Devis- Structure d'acier avec toile [n/d N-401-111 2017]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à un appel d'offres concernant l'acquisition d'une structure  
d'acier avec toile de 40 x 80, pour le garage municipal, selon le devis  
proposé.

Adopté unanimement par les conseillers.



**17-066 10.7 Reddition de compte - MTQ [n/d N-201-120]**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 164 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,  
sur une proposition du conseiller André Savage  
il est unanimement résolu,

que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la voirie**

**11. Environnement et Hygiène du milieu**

**11.1 Rapport de la conseillère responsable**

**17-067 11.2 Implantation de la collecte des matières recyclables et organiques dans les écoles primaires du territoire [n/d N-455]**

**Considérant** que le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté en 2016 le nouveau règlement 167-2015 sur l'utilisation du Fonds de protection de l'environnement matawinien – FPEM (résolution CM-350-2016);

**Considérant** la résolution CM-015-2017 du Conseil de la MRC de Matawinie qui autorise la mise en œuvre du projet pilote d'implantation de la collecte des matières recyclables et organiques dans les écoles primaires du territoire;

**Considérant** la valeur éducative du projet et ses impacts potentiels sur la performance municipale de gestion des matières résiduelles;

**Considérant** que la municipalité s'engage à prendre contact avec son fournisseur de service de collecte des matières résiduelles afin d'assurer le bon fonctionnement du projet;

**Considérant** que la municipalité s'engage à assurer un suivi auprès de l'école Notre-Dame-de-la-Merci pour assurer la pérennité du projet sur une période de 3 ans;

**Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,**

que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci :

- participe au projet pilote 2017 d'implantation de la collecte des matières recyclables et organiques du Fonds de protection de l'environnement matawinien (FPEM) conditionnellement à l'acceptation du projet par l'école Notre-Dame-de-la-Merci;
- nomme Madame Chantal Soucy, directrice générale comme responsable municipale et répondant du projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu**

#### **12. Santé, famille et petite enfance**

##### **12.1 Rapport de la conseillère responsable**

##### **17-068 12.2 Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale [n/d 803-100 2017]**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de

violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

**de proclamer Notre-Dame-de-la-Merci, municipalité alliée contre la violence conjugale.**

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la santé, famille et petite enfance**

#### **13. Aménagement, urbanisme**

##### **13.1 Rapport du conseiller responsable**

##### **17-069 13.2 Plan d'aménagement forestier intégré 2017-2018 [n/d N-568]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte le plan d'aménagement forestier 2017-2018 des projets des récoltes ainsi que les mesures d'harmonisation des secteurs Georges et Rouille.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

#### **14. Promotion et développement économique**

##### **17-070 14.1 Mécaglisse [n/d N-779]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte le versement d'une aide financière de 3 000 \$ pour le tournage d'une série d'émission RPM au circuit Mécaglisse. Le versement de l'aide financière est conditionnel à la réalisation du projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

##### **17-071 14.2 Femmes Actives [n/d N-404]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte le versement d'une aide financière de 500 \$ afin de soutenir l'organisme qui répond à de nombreuses demandes.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-072 14.3 Devis - Élément épurateur modifié- Halte routière  
[n/d N-401-111 2017]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à un appel d'offres concernant la construction d'une nouvelle  
installation septique pour la halte routière selon le devis proposé et les  
plans de CLA Experts-Conseils inc.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-073 14.4 Devis – Prise d'eau à la Rivière - Halte routière  
[n/d N-401-111 2017]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de  
procéder à un appel d'offres concernant la construction d'une prise d'eau  
à la rivière pour la halte routière selon le devis proposé et les plans de  
CLA Experts-Conseils inc.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et  
le développement économique**

**15. Loisirs, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**17-074 15.2 Loisirs municipaux- soirée reconnaissance des  
bénévoles [n/d N-109]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue  
d'une soirée reconnaissance des bénévoles qui aura lieu le 29 avril  
2017.

Que le conseil autorise un budget de 2000 \$ pour l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture**

**17-075 16. Levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-051, 17-053, 17-059, 17-061, 17-063, 17-070, 17-071, 17-074.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

**2 personnes**

**Fin de la session 20h28**

---

**Roxanne Turcotte, Mairesse**

---

**Chantal Soucy, Directrice générale**